



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ACCOMPAGNER LES DYNAMIQUES DE TRANSITION DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DANS LES TERRITOIRES EN S'APPUYANT SUR LES PAT

La politique de l'alimentation : quelques éléments de contexte

2010

Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche

2014

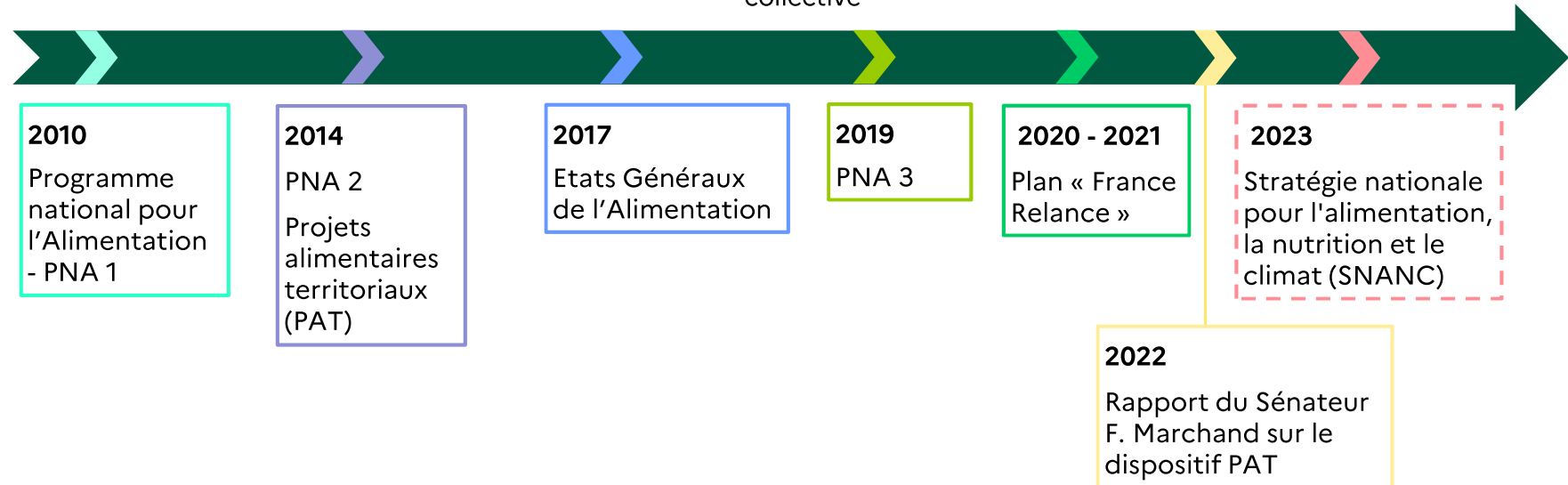
Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la pêche

2018

Loi Egalim => objectifs pour la restauration collective

2021

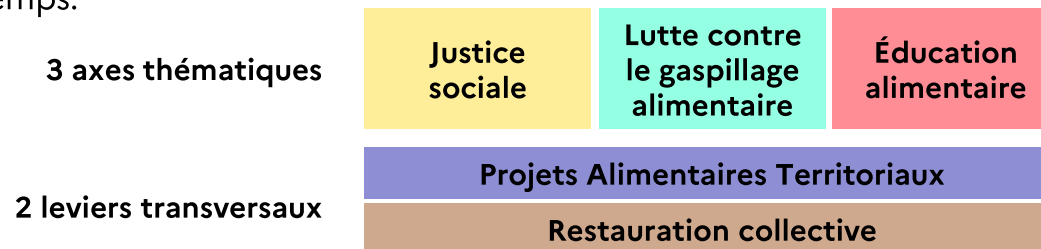
Loi Climat et Résilience



La politique de l'alimentation : quelques éléments de contexte

Le Programme National pour l'Alimentation « territoires en actions » 2019-2023 (PNA 3)

- 3^{ème} programme depuis la loi de modernisation de l'agriculture de 2010
- Elaboré dans la continuité des États généraux de l'alimentation de 2017, de la loi EGAlim, des avis du CNA (ex : avis 81)
- Articulé avec le **Programme National Nutrition-Santé (PNNS)** au travers du **Programme National de l'alimentation et de la nutrition (PNAN)**
- Décline les grands enjeux et objectifs, présente des actions phares, laisse une grande souplesse pour la déclinaison régionale, permet une capacité d'évoluer dans le temps.



L'appui du MASA aux PAT

- La labellisation : deux niveaux de reconnaissance sont possibles suivant l'état d'avancement du projet : **niveau 1 pour les projets émergents / niveau 2 pour projets opérationnels** dont le degré d'avancement permet la mise en œuvre d'un plan d'actions, piloté par une instance de gouvernance établie



- Un accompagnement des PAT émergents via l'AAP PNA



- La mesure dédiée du plan France Relance



Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) : Situation au 1^{er} avril 2023

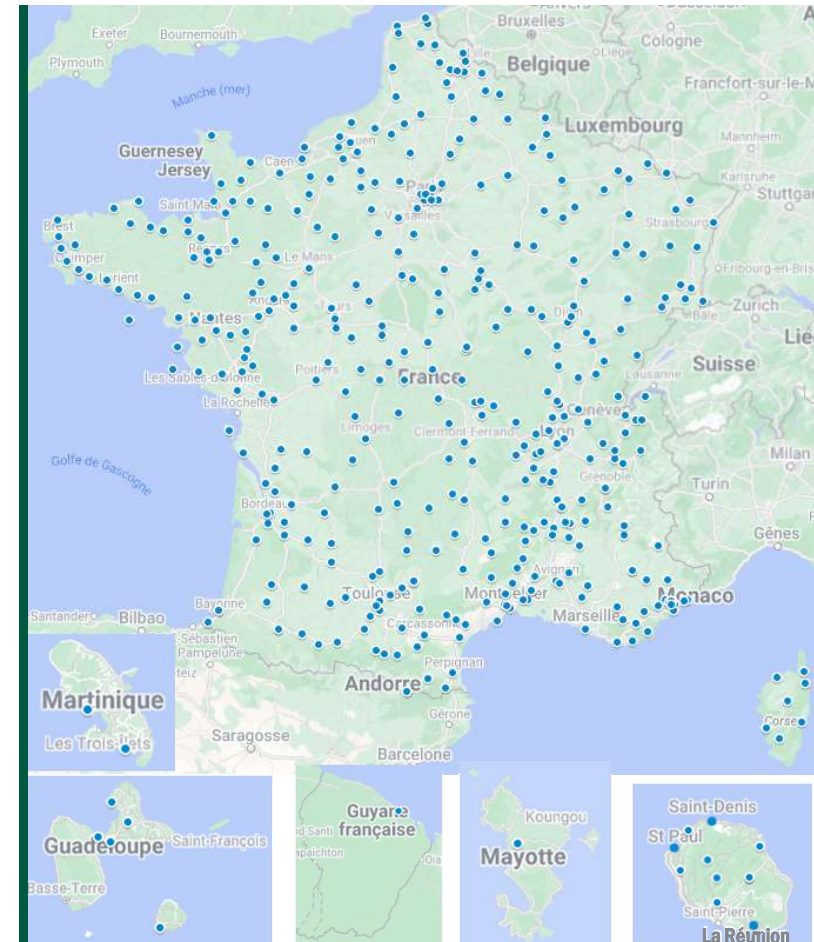
428 PAT labellisés

381 PAT de niveau 1

47 PAT niveau 2

✓ *Au moins 1 PAT dans chaque département*

=> une dynamique importante (41 PAT labellisés fin 2020)



Les travaux en cours : la Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC)

Introduite par la loi « Climat et résilience » (art. 265) dans le code rural et de la pêche maritime (art. L1) et dans le code de santé publique (art. L3231-1)

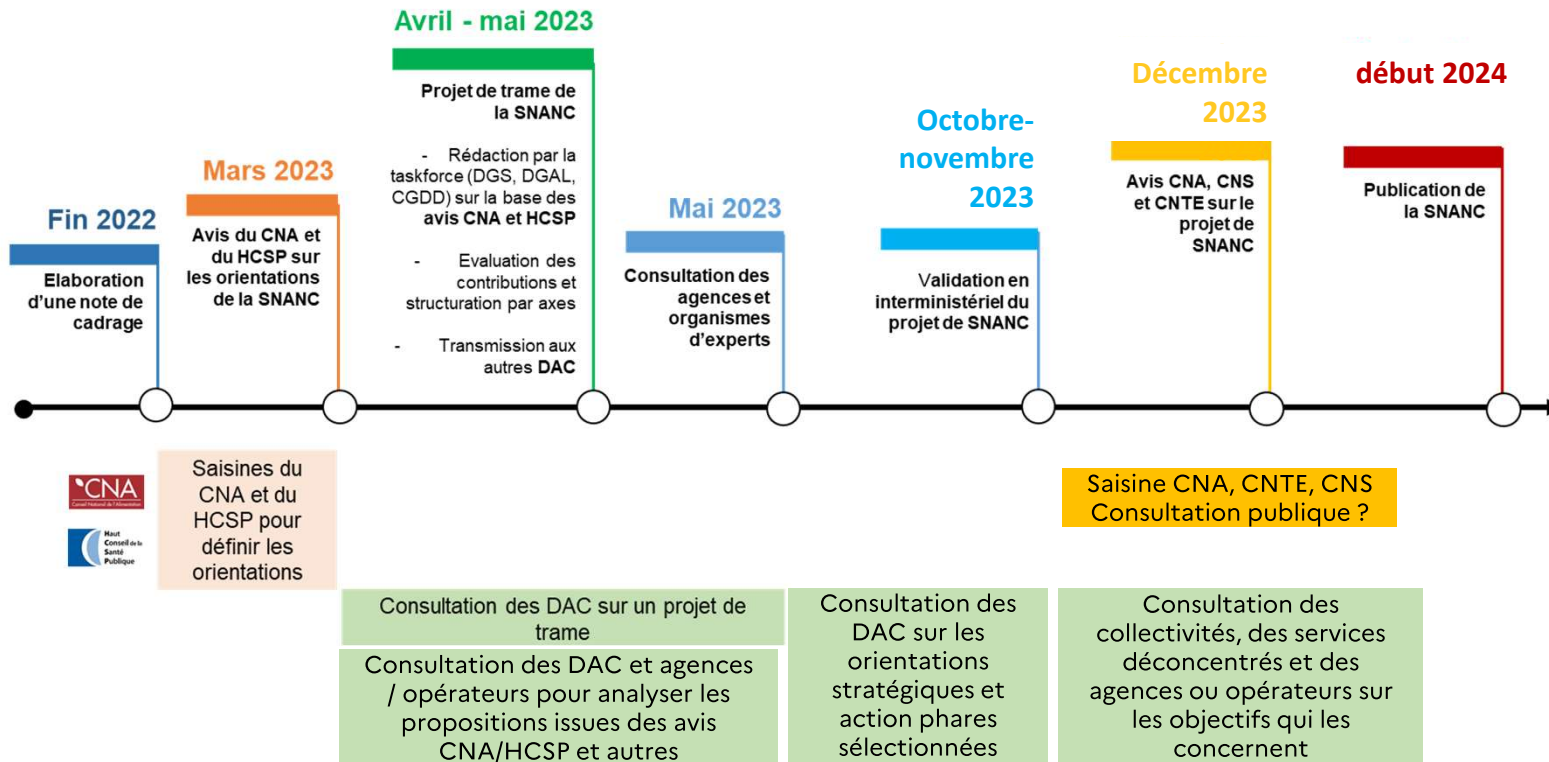
Elle prend [la suite du PNAN](#) en tant que plan chapeau du PNA et du PNNS en amplifiant les objectifs par la référence claire à la dimension environnementale de la politique de l'alimentation
=> Objectif de transition

« La stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat détermine les [orientations de la politique de l'alimentation durable](#), moins émettrice de gaz à effet de serre, respectueuse de la santé humaine, davantage protectrice de la biodiversité, favorisant la résilience des systèmes agricoles et des systèmes alimentaires territoriaux et garante de la souveraineté alimentaire, ainsi que les [orientations de la politique de la nutrition](#), en s'appuyant sur [le programme national de l'alimentation](#) et sur [le programme national relatif à la nutrition et à la santé](#) . »

Cette stratégie est élaborée [en cohérence avec les stratégies préexistantes](#) et leurs objectifs aux échelles nationales et européennes. Elle a vocation à [déterminer les orientations stratégiques des stratégies en cours d'élaboration et à venir](#).

Les travaux en cours : la SNANC

➤ Méthodologie et calendrier



Les travaux en cours : focus sur les PAT

➤ Dans le cadre de la SNANC

Un consensus pour faire des PAT des leviers de transition des territoires : renforcer et accompagner les PAT dans une logique d'accompagnement des **transitions locales et de souveraineté alimentaire**, en articulation avec les déclinaisons régionales des programmes liés à l'alimentation et la nutrition

=> Notamment en renforçant de manière systémique leurs critères de labellisation, sur l'ensemble des dimensions (économie, environnement, justice sociale et santé)

=> En renforçant la gouvernance interministérielle (au niveau national / au niveau régional)

=> En accompagnant les PAT : réseaux / accompagnement financier des PAT

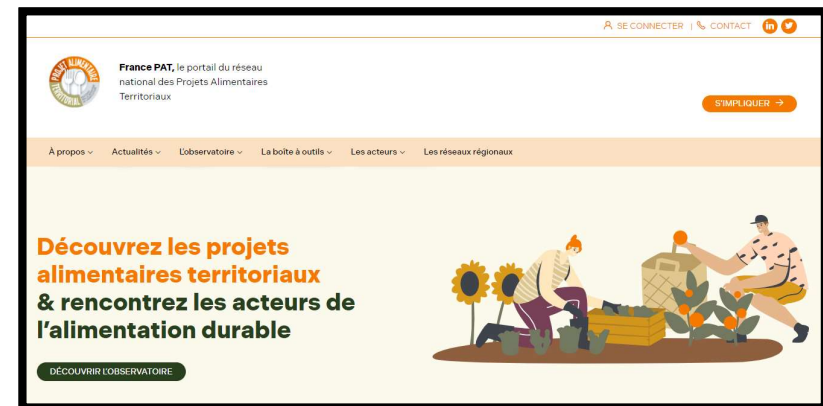
Les travaux en cours : focus sur les PAT

➤ Des réseaux pour accompagner

- ❑ Un réseau national en construction et un évènement fédérateur annuel



- ❑ Le portail numérique France PAT



- ❑ Des réseaux régionaux, en lien avec les services des DRAAF/DAAF

Des réseaux régionaux de PAT

